



NATIONALISATION DES GROUPES PRIVÉS LUCRATIFS DE LA SANTÉ : RÉALITÉ, RÊVE OU UTOPIE ?

UNE DES REVENDICATIONS MAJEURES DE LA CGT ET ON VOUS DIT POURQUOI :

La crise sanitaire que nous subissons actuellement ne sera pas mauvaise pour tous, les établissements privés du secteur de la santé et de l'action sociale ne sortiront pas perdants de la crise du Covid 19, cependant les salarié.e.s des groupes privés lucratifs (cliniques, EPHAD, SSR...) paieront l'addition.

C'est avec l'appui de leur puissante Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) que les cliniques privées lucratives ont obtenu du gouvernement une garantie de financement exceptionnelle pour faire face à leurs pertes pendant la crise.

Cette garantie de financement s'articule autour du versement mensuel d'une somme équivalent à 1/12^{ème} de leur chiffre d'affaire 2019 (pour exemple, une clinique ayant réalisé sur l'année 2019 un chiffre d'affaire de 30 millions d'euros recevra une somme de 2,5 millions d'euros par mois durant l'ensemble de la crise).

Ce versement n'est ni une avance ni un prêt, mais bien un versement garanti sans contreparties, aucun remboursement ne sera donc demandé.

Un total avoisinant les 650 millions d'euros/mensuels pour l'ensemble des cliniques privées et ce pendant la durée totale de la crise sanitaire.

Ceci paraît déjà complètement en décalage par rapport à d'autres secteurs d'activité qui se retrouvent dans une situation financière catastrophique et sans aucune aide de l'État. Comme si cela n'était pas suffisant, les cliniques privées dont plus de la moitié appartiennent à des fonds de pensions étrangers, en plus de ces versements colossaux, font payer à l'ensemble de leurs salarié.e.s leurs soi-disant pertes financières. Or cette garantie de financement comprend l'acte effectué par le praticien dans l'établissement, le coût du matériel médical et non-médical utilisé, les dépenses de structure et surtout les salaires des personnels qui travaillent dans ces cliniques !

C'est la même chose pour les EHPAD privés : Le ministre des Solidarités et de la Santé a ainsi annoncé débloquer 475 millions d'euros (M€) de crédits supplémentaires

pour aider «tous les EHPAD». Le ministère confirme que les 475 M€ viseront bien à faire face aux surcoûts de la crise sanitaire et aux pertes de recettes des structures. Ce versement exceptionnel pourra par ailleurs être complété après un examen plus détaillé des surcoûts. Une seconde enveloppe devrait être ainsi débloquée, a confirmé le cabinet en évoquant une aide sur les dépenses d'équipement de protection individuelle et sur les surcoûts liés aux renforts de personnel.

Pendant qu'ils empochent, sur le terrain une grande majorité de ces féroces de la finance imposent :

- ➔ Une purge des compteurs de leurs salarié.e.s : heures supplémentaires, report du solde des vacances, fériés, récupérations, CET, jours de congé ont été retirés ou reportés sans compter et sans négociation.
- ➔ Des accords scélérats en invoquant même parfois un cas de force majeure, accompagnés pour certains de chantage à l'emploi. Ces protocoles d'accord, permettent aux directions de disposer de leurs employés avec un respect du Code du travail d'un autre siècle.

Le secteur de la santé dans son ensemble et notamment celui de la santé privée lucrative était dans la tourmente sociale avant le début de cette pandémie.

Les groupes, par leurs manigances honteuses pour faire payer la crise à leurs salarié.e.s, prendront la responsabilité d'un mouvement de contestation sociale de grande ampleur.

📣 C'EST POUR CELA QUE LA CGT N'EST NI DANS LE RÊVE, NI DANS L'UTOPIE ET DEMANDE LA NATIONALISATION DE CES GROUPES PRIVÉS LUCRATIFS QUI PROFITENT GRASSEMENT DES FONDS PUBLICS, DES AIDES, DES BAISSES D'IMPÔTS, D'AMÉNAGEMENTS, DE RÉDUCTIONS, QUI SACRIFIENT SALARIÉ.E.S, RÉSIDENT.E.S, PATIENT.E.S SUR L'AUTEL DE LA RENTABILITÉ ET QUI GARDENT PRÉCIEUSEMENT LEURS BÉNÉFICES ET LEURS DIVIDENDES.

Pour une réelle reconnaissance des professionnel.le.s de santé et d'action sociale :

DES ACTES, PAS DES PROMESSES !!!

Associez-vous aux 5 mardis de la colère les 19 et 26 mai et 2, 9 et 16 juin 2020

1 jour DE MOBILISATION par semaine



Toutes les informations sur www.sante.cgt.fr :